Trente-troisième Année. — N° 66 UN NUMERO : 15 CENTIMES. MARDI 6 MARS 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 5 MARS 1888

DEUX FONCTIONNAIRES POUR UN EMPLOI

Pour récompenser les services électoraux rendus ; pour satisfaire aux dénonciations des uns et les exigences des autres, les gouvernementaux ont tout d'abord multiplié le nombre des places.

Mais il est arrivé un moment où ils se sont trouvés en face de nouveaux quémandeurs qu'il fallait cependant contenter, et pour lesquels on n'avait plus aucune sinécure.

Que fit-on ?

On abaissa l'âge de la mise à la retraite. De cette façon, on put résoudre ce problème d'avoir deux occupants pour une seule place.

La *République française*, qui devient intéressante à lire, citait récemment comme exemple de cette singulière façon de procéder, l'arrêté ministériel du 20 janvier 1886, pris par l'amiral Aube, sous le ministère Goblet :

« Par cet arrêté, dit M. Jules Roche, l'amiral Aube décrétait que des employés de son ministère — non pas des marins ayant à combattre la tempête ou l'ennemi, mais de paisibles bureaucrates, passant leur vie sur le rond de cuir, n'ayant à s'escrimer que de la plume d'oie — seraient désormais mis à la retraite à cinquante-deux ans au lieu de cinquante-six ans, et cette mesure entraînait une augmentation de dépense transitoire de 607.000 fr. par an pendant quatorze ans, soit près de 9 millions, et ultérieurement une augmentation permanente de dépense de 500,000 francs par an.

» N'est-il pas exorbitant que de pareilles sommes puissent être engagées par un simple acte administratif ? Que devient le droit de consentir l'impôt, si un seul homme, en république, peut, par sa volonté, par sa signature, endetter le Trésor et obliger les contribuables pour des millions et des millions ?

» Mais voici qui est plus fort :

» La Chambre refusa de ratifier l'arrêté de l'amiral Aube. Elle le condamna formellement, de la manière la plus éclatante qui soit à sa disposition, en repoussant, malgré les efforts du ministère et de la commission du budget, et par une majorité de 386 voix contre 133, le crédit demandé pour l'exécution de cet arrêté.

» Certes, la volonté du Parlement était claire et positive !

» Eh bien ! savez-vous ce qui est arrivé ?

» Savez-vous ce qui a été fait sous M. Goblet, — dont la doctrine est que la Chambre gouverne et que les ministres ne sont que ses commis ? — ce qui a été fait par l'amiral Aube ? ce qui a été fait par M. Dauphin, ministre des finances de M. Goblet ?

» Le vote de la Chambre a été tenu pour nul et non avenu.

» L'amiral Aube, le ministre des finances, le cabinet Goblet, enfin, a continué purement et simplement d'exécuter l'arrêté du 20 janvier et de mettre à la retraite, à cinquante-deux ans, les commis qui avaient cessé de plaire. Les pensions ont été inscrites au Grand-Livre et aujourd'hui la France est obligée de payer.

» Il n'y a pas moyen d'y échapper. On ne pourrait même pas songer sérieusement à intenter un procès à MM. Goblet, Dauphin et Aube. »

Si les opportunistes commencent à dénoncer les illégalités commises par les radicaux, il faut s'attendre à ce que ceux-ci leur rendent la pareille. Le combat ne manquera pas que d'être intéressant.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Les journaux du soir et à leur suite le *Temps* ont démenti l'arrivée du général Boulanger que nous annoncions hier. L'information du *National* et du *Figaro* était parfaitement exacte. Nous pouvons ajouter que le général a eu une longue entrevue avec le ministre de la guerre.

L'enquête sur les élections se poursuit activement. Rien n'a transpiré de l'entrevue du commandant du 13e corps avec le général Logerot. On sait cependant que le général Boulanger a remis une lettre de protestation contre ceux qui ont mis son nom en avant.

On remarquera que l'arrivée du général à Paris coïncide avec la fondation d'un nouvel organe boulangiste. La *Cocarde*, rédacteur en chef G. de Labruyère, du *Cri du Peuple* ; collaborateurs politiques, Mermeix de la *France*, Perry du *Figaro* et du *Gaulois*, dont nous annoncions hier la prochaine apparition, va faire prochainement son entrée dans le monde. Un interview avec un rédacteur du *Gaulois* nous fait connaître les grandes lignes du programme de la *Cocarde*.

« — Les grandes lignes de notre idéal de gouvernement seraient les suivantes :

» 1° Election du président de la République par la nation.

» 2° Une assemblée unique, divisée en grandes commissions, gouvernant avec des ministres irresponsables choisis en dehors du parlement.

» Cette assemblée aurait pour mission de centraliser les projets de lois dus, soit à l'initiative du pouvoir exécutif, soit à l'initiative privée, d'en arrêter la rédaction et de les soumettre ensuite au *referendum* du peuple par voie d'affichage dans les communes. »

» — Avec votre Constitution, le président de la République est-il responsable ?

» — Oui, et il suffirait du rejet, par la nation, d'un des projets de loi dus à son initiative personnelle pour qu'il fût renversé.

» — Mais sur quelle clientèle comptez-vous ?

» — Sur tous ceux qui sont dégoûtés du régime parlementaire, et, comme ils sont la majorité, nous tenons le succès. »

D'autre part, M. Laguerre se sépare de personnages avec lesquels il devait fonder la *Presse*.

La campagne entreprise par M. Georges Thiébault va se poursuivre dans tous les départements. On annonce la candidature du général Boulanger dans les Bouches-du-Rhône pour le 11 mars.

L'*Indépendant rémois* a rappelé qu'au moment de la crise présidentielle, le général Boulanger avait été invité par ses amis politiques à diriger un mouvement insurrectionnel, en cas d'élection de M. Jules Ferry. Notre confrère maintient ses affirmations de la façon la plus formelle.

« Tout ce que nous avons raconté, dit-il, au sujet du général Boulanger est exact, sauf une erreur. Ce n'est pas à la réunion de salle Cadet qu'il a été proposé de mettre le général Boulanger à la tête des faubourgs pour envahir l'Elysée dans le cas où M. Jules Ferry serait élu.

» C'est dans une réunion qui eut lieu le lendemain chez M. Camille Dreyfus, réunion à laquelle assistaient tous les amis du général Boulanger : MM. Rochefort, Mayer, de la *Lanterne*, Granet, Laguerre, Laisant, Clémenceau, etc.

» M. Clémenceau s'opposa vivement à la proposition qui, le soir, fut portée à la connaissance du général Boulanger, pendant un grand dîner, à l'hôtel du Louvre.

» Tous les assistants avaient promis le secret absolu. »

Et encore :

« L'exactitude de nos renseignements, à l'idée d'une dictature Boulanger mise en avant pendant la crise présidentielle, a été mise en doute.

» Nous pouvons affirmer que les faits avancés par nous sont absolument exacts; sauf en ce qui concerne le jour et l'endroit où cette idée a été soulevée.

» C'est, en effet, le lendemain seulement de la réunion de la salle Cadet, qu'un certain nombre d'amis du général Boulanger, MM. Rochefort, Mayer, directeur de la *Lanterne*, Laisant, Granet, Clemenceau, Laguerre, ont été réunis dans l'après-midi, chez M. Camille Dreyfus, député.

» Ils agitèrent la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux mettre le général Boulanger à la tête des faubourgs, pour marcher sur l'Elysée, que de supporter M. Jules Ferry à la présidence de la République.

» M. Clémenceau combattit *énergiquement* cette proposition, qui fut finalement écartée et dont il fut parlé le soir même au général Boulanger, dans un grand dîner à l'Hôtel du Louvre.

» Le général, comme nous l'avons dit, ne se montra *ni étonné, ni indigné*; il parut trouver la chose toute naturelle.

» Tous les personnages politiques présents chez M. Dreyfus et au dîner de l'Hôtel du Louvre, ne se séparèrent qu'après avoir pris l'engagement de garder le silence sur tout ce qui s'était passé. »

Ces révélations ont un caractère de gravité sur lequel il ne nous paraît pas utile d'insister.

Et maintenant que signifie l'arrivée inopinée du général Boulanger à Paris, arrivée démentie par les journaux qui lui sont dévoués ? Le *Temps* a publié hier une note officieuse disant que si le général était à Paris, il n'y était pas en vertu d'un congé régulier.

Le ministre de la guerre attend sans doute pour agir, la fin de l'enquête qui est ouverte.

LES OUVRIERS ET LA PROPRIÉTÉ

Trois sociétés coopératives avaient entrepris en 1882 à Harlem (Pays-Bas) la construction d'un nouveau quartier qui est traversé de plusieurs rues et comprend 280 maisons.

Ces maisons, qui toutes ont été promptement habitées, deviendront, dans vingt ans, la propriété des occupants.

Chaque locataire y paie 2 fl. à 2 fl. 40 par semaine ; pour cette somme, ils disposent d'une jolie demeure qui se compose de deux pièces avec alcôves, d'une cuisine, d'une cave et d'un grenier, plus d'un petit jardin. Chaque maison a ses conduites d'eau séparées.

La condition pour acquérir la propriété de ces petits installations est de payer régulièrement pendant vingt-cinq ans le loyer convenu. Voilà une combinaison aussi peu onéreuse que pratique. Devenir propriétaire en payant son terme ! Un idéal dont la réalisation pourrait se produire en France si l'on s'occupait sérieusement au point de vue du sort des classes laborieuses.

LA BOURSE DU TRAVAIL

Paris, 4 mars. — Tout ne marche pas sur des roulettes à la Bourse du travail ! Quand M. Mesureur, alors président du conseil municipal, inaugura la Bourse, il déclara que cette dernière était à tous les travailleurs et qu'ils y seraient les maîtres.

C'est précisément ce dernier mot qui amène à chaque instant des troubles dans ce lieu qui devait être le « temple du travail ». Chacun, en effet, entend y être le maître : c'est à qui régnera dans la Bourse, des guesdistes, des socialistes indépendants et des possibilistes.

Ces derniers, plus pratiques et plus habiles, sont parvenus à éliminer de la commission exécutive, qui a la gestion intérieure de la Bourse du travail, tous ceux qui ne partagent pas leurs opinions. Cela ne s'est pas effectué sans de vives protestations. Voici aujourd'hui que, dédaignant les moyens de persuasion, les possibilistes, s'il faut en croire la protestation suivante adressée à la presse, ont recours aux seuls moyens... révolutionnaires.

« *Syndicat général des travailleurs français peintres en bâtiment*

» Paris, 3 mars 1888.

» PROTESTATION

» Le syndicat général des travailleurs français peintres en bâtiment porte à la connaissance de tous qu'il vient d'être victime d'un fait qui rappelle les plus beaux jours de l'empire.

» La commission exécutive de la Bourse du travail, faisant fonctions de cambrioleurs, s'est introduite dans notre bureau, dans la nuit du 2 ou 3 mars, et y a tout brisé.

» Livres, archives, listes d'embauchage, pendule, tableaux et jusqu'au tronc des malades, ont été saccagés.

» Depuis l'invasion, pareil fait ne s'était produit.

» Les escarpes qui, le couteau en main, attendent les passants attardés, ont décidément leur pendant dans cette commission qui, non contente d'être possibiliste, s'est donné un nouveau qualificatif, qui est vandale.

» Au public de juger.

» *Le président*, » *Le secrétaire*,
» E. CHARIOT. » CH. MICHE. »

Une autre communication, provenant des chambres syndicales ouvrières de la boucherie, du bâtiment, des garçons limonadiers-restaurateurs et des hommes de peine, dit que cette « expédition nocturne était dirigée par M. André Gély », le candidat possibiliste à l'élection du quartier du Mail.

Cette communication se termine ainsi :

« En présence d'un pareil acte de vandalisme, nous protestons de toute notre énergie et faisons le public juge d'une pareille conduite.

» Et, considérant que la commission d'administration de la Bourse, obéissant aux ordres de la préfecture possibiliste, a été et sera une menace permanente de conflit, que, d'autre part, elle est absolument inutile au fonctionnement de la Bourse, il est urgent de la supprimer. »

UN MEETING ANARCHISTE A PARIS

Paris, 4 mars. — Au meeting organisé par les groupes anarchistes dans la salle du Commerce, faubourg du Temple, l'ordre du jour portait :

« *Assassinat au bagne de Cyvect et de Gallo, par mesure administrative et continuation des massacres Versaillais.* »

La grande attraction du meeting consistait dans la présence « assurée », disaient les affiches, de Louise Michel.

La « grande » citoyenne opérait donc sa rentrée. On peut dire qu'on a fait salle comble.

La petite salle du commerce regorgeait de spectateurs excessivement tumultueux : les orateurs, fréquemment interompus, avaient grand peine à poursuivre le cours de leurs élucubrations.

Toujours les mêmes orateurs ont réédité pour la vingtième fois, leurs péroraisons ridicules et incendiaires. Les anarchistes Cyvoct et Gallo formaient le fond de l'ordre du jour ; mais le meeting, comme presque toujours, a donné lieu surtout à de longues discussions de coteries, entre des anarchistes de rite différent.

L'anarchisme pur essayait de tomber le possibilisme et vice-versa.

Un orateur, dont nous n'avons pas pu connaître le nom, a eu cependant quelques succès d'attention en décrivant le traitement subi en Nouvelle-Calédonie par les forçats recommandés et entre ensuite dans tous les détails sur les tortures infligées aux malades dans les maisons de fous.

A ce propos, et en terminant, il s'élève avec la dernière violence contre l'attentat commis par Lucas sur Louise Michel, attentat qu'elle a voulu un instant considérer comme l'œuvre d'un fou.

« Cet homme, clame-t-il, aurait dû être guillotiné. »

Mais la grande citoyenne a entendu; elle bondit : « Je réprouve absolument l'opinion de l'orateur, on avait dit à cet homme que je vivais aux dépens du peuple ; il l'a cru; il a tiré sur celle qui vivait aux dépens du peuple ; il a bien fait.

» D'ailleurs, qu'est-ce que la vie humaine dans la vie du peuple ?

» Pour moi, dit-elle, le jour où je pourrais donner la mienne pour le service d'une personne ou d'une idée, eh bien, je le ferai ! »

Vient ensuite le défilé des choryphés habituels du parti.

Le jeune Gonzier, un anarchiste, vient débiter de sa voix grave et monotone, le plus sanguinaire des discours.

Un autre citoyen vient ensuite nous faire l'historique des divers groupes anarchistes.

En vain, essaye-t-on d'arrêter ce flot montant et de rappeler les auteurs à la question. Rien n'y fait, la question de groupes prédomine et on ne peut parvenir à endiguer l'éloquence (?), mise au service des différents partis.

A diverses reprises, et pour changer un peu, on a doublé lourdement sur le conseiller municipal Joffrin. Là encore, les orateurs ont semblé s'en donner à cœur joie.

A propos des condamnés Cyvoct et Gallo, dont il a été en somme relativement peu parlé, un farouche orateur fait remonter les responsabilités de leur condamnation au ministre de la guerre et de la marine ; « c'est ceux-là à qui il faut s'attaquer, dit-il ; vous verrez que le jour où nous aurons jeté, dans les jambes de la bourgeoisie, la tête sanglante d'un Logerot quelconque, elle reculera épouvantée. »

Bientôt les interruptions deviennent tellement fréquentes, le tumulte tellement grand, qu'il n'est plus possible d'entendre les citoyens-orateurs.

Au milieu de ce vacarme épouvantable, Louise Michel s'écrie : « Flétrissons, de toute notre force, de toute notre énergie, les bourreaux sanguinaires de Cyvoct et de Gallo, maudissons le régime auquel nous devons de pareils meurtres et renvoyons tâché de boue et de sang le gant qu'il nous a jeté ? »

Un autre meeting aura lieu le 18 mars, pour rechercher à qui incombent les responsabilités de ce double meurtre.

REVUE DE LA PRESSE

L'œuvre de la laïcisation, commencée dans l'école et poursuivie dans les hôpitaux, vient de trouver dans les 382 prisons départementales, un nouveau gîte d'étape. Les ministres du culte y sont totalement supprimés.

Bientôt — conséquence fatale — on supprimera l'aumônier auprès du condamné à mort. En effet, dit le *Petit Moniteur* :

« Il faut être logique, aller jusqu'au bout dans cette voie de réformes ; vous verrez que nous arriverons là. Au lieu des suprêmes paroles de paix que fait entendre l'abbé confesseur, on proposera une série de petites conférences, triées sur le volet.

» Sans pousser la cruauté jusqu'à réclamer une leçon anatomique préparatoire ou un discours prémédité sur l'utilité de l'étude des langues mortes, il est certain qu'une conférence sur les végétariens, par exemple, aurait une grande allure, au moment où le condamné va rendre, en bloc, à la bonne terre nourricière, ce qu'il a reçu d'elle en partie.

» Que dites-vous de cela pour élever l'esprit et le cœur ?

» Mais c'est un signe des temps. L'ange de la Providence lui-même est laïcisé : les ailes rognées dans le Panthéon municipal, il s'appelle le génie de la Démocratie. »

Les journaux discutent toujours les agissement du général Boulanger. La *République française* se montre inquiète :

« On nous dit que nous avons tort de nous alarmer et que c'est grandir le général Boulanger que de lui prêter des desseins que sa conscience républicaine désavoue. C'est ce que l'on nous disait déjà du temps où nous commencions à signaler les irrégularités, pour ne rien dire de plus, de la conduite de ce soldat à qui l'on a fait une popularité qu'il s'agit maintenant d'exploiter.

» Le péril a reparu plus menaçant que jamais. Il faut le dénoncer sans trêve ni relâche ! Il faut surtout veiller. »

M. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, prend la chose plaisamment :

« Les opportunards paraissent avoir renoncé à découvrir le « chiffre » du général. On sait que quand Boulanger écrivait à son tailleur : « Je vous envoie les 150 francs que vous me demandez pour mon derniers costume », ce chiffre 150 voulait dire : « Mon intention est de me proclamer dictateur dans le plus bref délai. » Mais les explications du tailleur ayant été satisfaisantes, on a remplacé le chiffre par un « complot boulangiste. »

» Les gens bien informés — et il n'y a d'informés que les opportunistes — affirment qu'il y a un complot boulangiste. On ignore ce dont il se compose et on n'en connaît pas les affiliés. N'importe ! il y a un complot, et comme le miasme dont il parlait le caporal de chambrée, il faut qu'il se retrouve. »

La *Lanterne*, qui défend aussi le général, écrit :

« La vérité, c'est que d'abord, les ferrystes rêvant un mauvais coup n'ont pu s'empêcher d'éprouver une peur atroce en songeant aux conséquences. Et leur frayeur — que le général Saussier avait traduite en précautions militaires et stratégiques vraiment formidables — leur faisait voir le général Boulanger partout. Il est devenu leur cauchemar après avoir été leur bête noire. Ce sont leurs mauvais rêves qu'ils racontent comme des réalités. Ça n'est pas drôle, ça n'est pas propre, ça n'est pas vrai, *mais c'est* tout le fond du sac de l'habileté opportuniste.

» Car cette nouvelle levée de boucliers contre le général a sa cause et son but. Dans la pensée des ferrystes, cette campagne doit servir à préparer un ministère opportuniste. Ce n'est pas contre le général tout seul que ces attaques sont dirigées : c'est surtout contre le radicalisme. Il s'agit tout bonnement d'empêcher la formation d'un cabinet radical. On sait que M. Tirard va tomber aussitôt le budget fini. On ne veut à aucun prix d'un ministère Floquet. Et, pour jeter dans les bras de l'opportunisme la Chambre et l'Elysée — qui n'aurait pas besoin, pour cela, qu'on lui fît violence — on agite le spectre de la dictature. »

Enfin, nous avons annoncé la fondation d'un journal boulangiste : la *Cocarde*. A ce sujet, le *Cri du Peuple* écrit :

« Notre ami et collaborateur Georges de Labruyère nous quitte pour fonder un journal du soir : *La Cocarde*

» Le *Cri* souhaite la bienvenue à *La Cocarde*, qui s'engage à défendre — à sa manière — la cause des pauvres et des opprimés. »

G. GLANEY.

NOUVELLES DU JOUR

Elections municipales à Paris

Paris, 5 mars, 12 h. 40 m. — Voici le résultat des élections municipales du quartier du Mail, à Paris :

MM.	Duplan, répub. conserv.	1000 v. ELU
	Iréné Blanc	785
	Ginouvier	15
	Gely	5
	Mager	2
	Petit	1

L'état du Kronprinz. — L'opinion du docteur Mackenzie

San Remo, 4 mars. — Le Kronprinz a passé une bonne nuit. Il a dormi du sommeil réparateur, ses forces reviennent, les expectorations diminuent.

Ce matin, le Kronprinz s'est montré au balcon, malgré le vent nord-est.

Le docteur Mackenzie soutient que le malade n'est pas atteint de cancer et que le péril n'est pas imminent. Le prince Guillaume repartira demain matin pour Berlin.

Le testament politique du Kronprinz

De Berlin, on télégraphie qu'on s'étonne beaucoup que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ait reproduit les renseignements envoyés de Berlin à un journal de Copenhague et portant que le prince impérial, tenant compte de toutes les éventualités, venait de rédiger ses dernières volontés, ainsi qu'un testament politique à l'adresse de son fils, le prince Guillaume.

Cette nouvelle, insérée par la *Gazette*, étonne d'autant plus, que tout le monde sait que le prince impérial a depuis longtemps rédigé un testament politique dont plusieurs personnes ont eu connaissance et que ce testament est œuvre très élevée, toute remplie des plus nobles sentiments de paix et de concorde.

Un combat au Soudan; morts et blessés

Souakim, 4 mars. — Une troupe de soudanais a occupé, la nuit dernière, le fort Hudson à un mille à l'Ouest de Souakim, puis elle a attaqué la ville.

Un corps monté et deux compagnies d'infanterie, sous les ordres du colonel Shakespaere, lui ont résisté.

Après quatre heures de combat, les Soudanais se sont retirés abandonnant une centaine de morts et blessés.

Le colonel Tapp et cinq soldats ont été tués; il y a eu quatorze blessés.

Les canonnières *Dolphine* et *Albacore* ont ouvert un feu formidable contre les rebelles.

Le prince Guillaume à San-Remo

On télégraphie de San-Remo au *Temps* que le prince Guillaume est toujours dans cette ville où il doit prolonger son séjour jusqu'à mardi. Il n'a eu que de rares entrevues avec son père. La plus grande partie de la journée est consacrée par lui à des excursions.

Le Dr Waldeger, qui doit procéder à l'examen minutieux des expectorations du prince, a eu plusieurs entretiens avec le Dr Bergmann. Les médecins allemands sont en ce moment en consultation.

La réponse française à la proposition russe relative à la Bulgarie

Paris, 4 mars. — M. de Montebello communiquera demain à la Porte la réponse de la France à la proposition russe. Sous la pression de l'Allemagne, la Porte fera certainement, mais sous une forme anodine, la déclaration d'illégalité des pouvoirs du prince de Cobourg. C'est du moins ce que l'on croit savoir au quai d'Orsay.

On dit d'autre part que pour l'incident de Damas la France acceptera la destitution du vali de Damas et consentira au déplacement, dans un temps non encore déterminé, du consul français de la même ville.

Incendie d'un couvent à Abbeville. — Onze victimes

Abbeville, 4 mars. — Un incendie considérable a détruit cette nuit le couvent et le pensionnat de Saint-Joseph. Le feu a pris vers minuit à une poutre traversant une cheminée.

On a pu sauver les religieuses et les enfants. Tout le mobilier a été brûlé.

Onze soldats, pompiers ou habitants ont été blessés, dont trois grièvement.

Un tremblement de terre en Espagne Neuf victimes

Madrid, 4 mars. — Un tremblement de terre a eu lieu à Linarès (Andalousie), accompagnés de grands bruits souterrains. Le phénomène a duré six secondes.

Les dégâts sont insignifiants.

Un échafaudage du palais de l'Exposition de Barcelone s'est écroulé. Un ouvrier a été tué et huit ont été blessés, dont trois grièvement.

Un discours de M. J. Ferry

Saulsure, 4 mars. — M. Jules Ferry, en prononçant un discours sur la tombe de M. Claude, sénateur des Vosges, a dit qu'il fut de ceux qui attirèrent à la République la confiance des classes de la bourgeoisie riche et influente en dehors desquelles aucun gouvernement ne saurait espérer une vie solide et durable.

Une question délicate à trancher par le Sénat

Paris, 4 mars. — Le Sénat doit reprendre, demain lundi, la discussion sur la proposition relative à la séparation du conseil municipal et du conseil général de la Seine en deux assemblées distinctes, que la Chambre a déjà votée. Une forte opposition s'est manifestée au Sénat contre la proposition. Le ministre de l'intérieur doit déclarer que le gouvernement ne s'oppose pas à l'adoption de la proposition.

Un cyclone. — La ville de Tamatave à moitié détruite. — Terribles accidents

Londres, 3 mars. — On mande de Tamatave, à la date du 25 février :

Un ouragan violent a détruit, le 22 février, une grande partie de la ville.

Onze navires se sont perdus sur la côte, y com-

BOURSE DE PARIS

du lundi 5 mars

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours préced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 42	3 0|0	.. ..	.. ..	82 45
85 30	3 0|0 amortissable	.. ..	.. ..	85 37
106 62	4 1|2 1883	.. ..	.. ..	106 65
.. ..	3 0|0 Portugais	.. .|.	.. ..	59 35
93 55	Italien 5 0|0	.. ..	.. ..	93 55
67 7|16	Extérieure 4 0|0	.. .|.	.. .|.	.. .|..
77 3|16	Hongrois 4 0|0	.. .|.	.. ..	76 80
380 ..	Egypte 6 0|0	.. ..	.. ..	380 ..
14 02	Turc 4 0|0	.. ..	.. ..	14 05
313 .	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	515 ..
96 25	Russe 1870 5 0|0	.. ..	.. ..	95 50
76 1|4	Russe 1880	.. .|.	.. ..	.. .|.
524 75	Bons de liquidation 5 0|0	.. ..	.. ..	528 25
	Sociétés de Crédit			
3780 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	3765 ..
453 75	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	452 50
762 50	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	.. ..	763 75
332 50	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	332 50
1375 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	1368 ..
156 25	Banque Tharsis	.. ..	.. ..	158 75
580 ..	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	581 25
453 75	Société générale	.. ..	.. ..	453 75
425 ..	Banq. J.R.P. Pays-Aut.	.. ..	.. ..	425 ..
496 25	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	496 25
	Chem. de f. Franc.			
1557 50	Nord act.	.. ..	.. ..	1542 50
1262 50	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	.. ..	.... ..
790 ..	Est »	.. ..	.. ..	790 ..
895 ..	Ouest »	.. ..	.. ..	898 ..
1343 ..	Orléans »	.. ..	.. ..	1345 ..
1162 ..	Midi »	.. ..	.. ..	1156 .
	Sociétés diverses			
2118 75	Suez	.. ..	.. ..	2121 25
1463 75	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1450 ..
697 50	Voitures	.. ..	.. ..	697 50
1172 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1180 .
481 25	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	487 50
273 75	Panama	.. ..	.. ..	278 75
	Obligat. Foncières			
525 ..	Foncières 500 4 0|0	.. ..	.. ..	529 ..
105 25	» 10e 4 0|0	.. ..	.. ..	106 ..
600 ..	» 500 f. 3 0|0	.. ..	.. ..	590 ..
524 50	» 4 0|0 1863	.. ..	.. ..	523 ..
495 .	» commun. 3 0|0	.. ..	.. ..	497 ..
383 50	» 1877 3 0|0	.. ..	.. ..	383 75
485 ..	» com. 1879 3 0|0	.. ..	.. ..	487 ..
485 50	» 1879 3 0|0	.. ..	.. ..	483 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
407 25	Nord	.. ..	.. ..	407 75
400 .	Paris-Lyon-Médit. 3 0|0	.. ..	.. ..	401 ..
390 ..	Est 3 0|0	.. ..	.. ..	390 .
400 ..	Ouest 3 0|0	.. ..	.. ..	400 ..
402 25	Orléans	.. ..	.. ..	402 ..
399 50	Midi 3 0|0	.. ..	.. ..	400 ..
... ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	... ..
377 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	377 50
	Chem. de f. Etrang.			
.. ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Alpines-Autrichiennes	.. ..	.. ..	.. ..
... ..	Lombards	.. ..	.. ..	.. ..
248 75	Saragosse	.. ..	.. ..	.. ..
	Obligat. des Villes			
534 50	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	535 ..
527 25	— 1865	.. ..	.. ..	527 ..
409 50	— 1869	.. ..	.. ..	411 .
400 25	— 1871	.. ..	.. ..	403 ..
525 ..	— 1875	.. ..	.. ..	527 ..
524 50	— 1876	.. ..	.. ..	525 .
389 .	Marseille	.. ..	.. ..	390 ..
104 50	Bordeaux	.. ..	.. ..	.. ..
98 50	Lyon	.. ..	.. ..	100 .
109 ..	Lille	.. ..	.. ..	104 50
46 ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	46 .
	Obligations div.			
350 ..	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	350 ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	... ..
... ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	94 25

BOURSE DE LILLE

du lundi 5 mars

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	108 50	111 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr	... ..	116 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr	513 ..	512 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr	... ..	522 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	416 25
Armentières 1886	... ..	486 50
Armentières 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 25
Tourcoing 1878	... ..	492 50
Amiens, remboursable à 100 fr	... .	109 50
Département du Nord	... ..	106 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	... ..	650 ..
— » act. nouv.)	... ..	520 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	497 50	495 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	... ..	190 .
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	262 50
Caisse Platel et Cie	... ..	375 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	... ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	... ..	430 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.... ..	1005 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	512 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1840 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t.p.	... ..	155 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie)	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p.	... ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t.p.	.... ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3255 ..
Denain et Anzin	.. ..	205 .
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr	. . ..	445 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours complets	
Aniche (Nord) le 12e	... .	8750 ..
Anzin 100e de denier	... .	2300 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	... .	1285 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	... .	10510 ..
Bully-Grenay le 6e	1291 25... ...	1295 ..
Carvin	....	1225 ..
Courcelles-lez-Lens	.. . .	150 ..
Courrières	....	26500 ..
Campagnac	.. ..	300 ..
Douchy	.. ..	2035 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	... .	150 ..
Dourges	... .	6175 ..
Escarpelle (Nord)	....	3850 ..
Epinac	... .	800 ..
Ferfay (Société anonyme)	... .	760 ..
Lens	.. ..	20500 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)	.. ..	47 75
Liévin	.. ..	4000 ..
Lys supérieure	....	... . ..
Meurchin	....	2390 ..
Marles 30 0|0 part d'ingénieur	....	14000 ..
Réty, Ferques, Hardinghem	. ...	100 ..
Sincey-le-Rouvray	.. . .	10 .
Thivencelles, Fresnes-Midi	.. ..	62 50
Vicoigne et Nœux	....	16300 ..
OBLIGATIONS		
Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t.p.	... ..	1290 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t.p.	... ..	510 ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	... ..	512 50
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p	386 50	386 50
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	.. ..	500 ..
— Réty 1876, remb à 500, tout payé.	... ..	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 5 Mars 1888

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 47 1|2	3 0/0 nouveau	82 47 1|2
82 50 .|.	3 0/0 ancien	82 50 .|.
85 30 .|.	3 0/0 amortissable	85 30 .|.
106 60 .|.	4 1/2 0/0 1883	106 60 .|.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une lettre du général Boulanger au président du Conseil

Paris, 5 mars. — M. Tirard a reçu une lettre du général Boulanger, démentant sa participation aux dernières élections législatives.

Paris, 5 mars.— La lettre du général Boulanger signalée précédemment a été adressée directement au général Logerot cette lettre dit :

« Mon devoir formel étant, en raison de la situation que j'occupe, et particulièrement à l'époque que nous traversons, de me consacrer exclusivement à mes devoirs militaires, j'ai l'honneur de vous demander, pour mettre un terme aux manifestations qui viennent de se produire et qui tendent à se renouveler encore sur mon nom, de vouloir bien publier cette lettre, ou de m'autoriser à en publier une, pour prier mes amis de ne point égarer sur moi des suffrages que je ne peux accepter. »

Mort d'un député de l'Isère

Paris, 5 mars. — M. Valentin, député de l'Isère, est mort.

Le réglement des incidents de Damas

Damas, 4 mars. — Le réglement des incidents de Damas est imminent ; le gouverneur de Damas serait destitué.

L'Empereur Guillaume indisposé

San-Remo, 5 mars. — L'ordre du départ précipité du prince Guillaume est motivé par une indisposition de l'Empereur qui est pris de refroidissement.

La droite et l'élection de M. Flourens

Paris, 5 mars. — La Droite sous la présidence de M. de la Rochefoucauld de Bisaccia, a examiné l'attitude à prendre au sujet de l'élection de M. Flourens. Elle a décidé de voter contre la validation.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Un nouveau scandale

Le *Gaulois* cite cette grave révélation de M. Benoist-Champy, administrateur de l'*Assurance financière*, sur un personnage intimement mêlé aux affaires qui ont amené le suicide de M. Boulan, directeur de cette société.

« Boulan a été la victime d'effrontés tripoteurs. Si l'on savait tout ce que je connais, il y aurait avant peu un nouveau scandale, plus éclatant que l'affaire Wilson. »

Le Sénat et le général Boulanger

Paris, 5 mars. — Les bureaux des gauches du Sénat doivent faire une démarche à l'Elysée, pour inviter le président de la République à prendre une mesure sévère contre le général Boulanger, pour le punir des 54,000 voix que les électeurs des divers départements lui ont données sans qu'il les ait sollicitées aux dernières élections.

La question de la neutralisation du canal de Suez — Un accord complet

Paris, 5 mars.— M. Flourens a reçu une réponse du gouvernement anglais au sujet des modifications proposées par la Porte sur la convention relative à la neutralisation du canal de Suez.

Cette réponse ne s'écarterait, que par des détails sans importance, des vues du gouvernement français. Un accord complet serait à prévoir à bref délai.

Léon XIII et le Kronprinz

Rome, 5 mars. — Léon XIII reçoit deux fois par jour des nouvelles du Kronprinz.

Ces nouvelles qui, jusqu'à présent, étaient envoyées au Saint-Père par l'archevêque de Gênes, sont maintenant, et à la demande du Saint-Père, expédiées directement de la villa Zirio.

Un manifeste de Ruiz Zorilla

Madrid, 5 mars. — Aujourd'hui a été publié à Madrid le manifeste que Ruiz Zorilla adresse, de Londres, *à l'Assemblée du parti républicain progressiste.*

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séances du lundi 5 mars 1888

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 h.

Le budget de la guerre

La Chambre adopte, sans modifications, les derniers chapitres du budget de l'intérieur, elle aborde ensuite la discussion du budget de la guerre.

M. de la Ferronnays demande si le ministre a l'intention de ne pas appeler cette année la classe entière.

Il voudrait savoir si les conseils municipaux doivent faire porter l'exemption des soutiens de famille sur tout ou partie du contingent.

M. le général Logerot, ministre de la guerre, regrette de ne pouvoir donner de réponse catégorique, aussi longtemps d'avance; mais, dit-il, rien n'oblige les Conseils municipaux à faire porter leurs investigations exclusivement sur la première partie du contingent.

M. de la Ferronnays trouve l'explication du ministre incomplète.

M. de Martimprey blâme la trop grande extension de pouvoir du service du contrôle.

Après une réplique de M. Cavaignac, rapporteur, la suite de la discussion est renvoyée à 2 h.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à deux heures.

Mort d'un député

M. le Président annonce la mort de M. Valentin député de l'Isère dont il fait l'oraison funèbre.

Le budget de la guerre

La Chambre reprend la discussion du budget du ministère de la guerre.

M. Keller. — Le budget, tel qu'il est présenté, porte une atteinte grave, à notre situation militaire.

La situation extérieure contraint chaque puissance à un développement de forces considérables.

La solde de nos officiers, est absolument insuffisante ; elle n'a pu encore être relevée, ainsi qu'on l'avait promis, pas plus que celle des sous-officiers et soldats.

La séance continue.

Renseignements sur le service des Postes

Les échantillons pour l'étranger paient 10 cent., minimum jusque 100 grammes et 5 cent. par fraction supplémentaire de 50 grammes et jusqu'à 350 grammes, maximum pour certains pays.

Voici le tableau des dimensions et poids maximum :

NOMS DES PAYS	Limite du poids en g.	Long. en centimètr.	Larg. en centimètr.	Haut. en centimètr.
Pays ne figurant pas aux exceptions ci-après	250	20	10	5
Pays non compris dans l'Union				
Australie méridionale	350	30	20	10
Australie occidentale				
Nouvelle-Galles du Sud				
Nouvelle-Zélande				
Queensland				
Tasmanie				
Victoria				
Pays compris dans l'Union				
Angleterre	350	30	20	10
Belgique	350	30	20	10
Colonies françaises	350	30	30	30
Espagne	350	30	20	10
Etats-Unis de l'Amérique du Nord	350	30	20	10
Grèce	350	30	20	10
Luxembourg (grand-duché de)	350	30	20	
Portugal (y compris Madère et les Açores)	350	30	20	
Suisse	350	30	20	
Tripoli (régence de Tripoli)	300	25	25	25
Tunis (régence de)	300	25	25	25
République Argentine	300	30	20	10